

AIDE-SOIGNANT

UN MÉTIER AU SERVICE DES AUTRES

DES CONDITIONS D'ACCÈS
SIMPLIFIÉES¹:

→ SUPPRESSION DU CONCOURS
ET DE L'ORAL DE SÉLECTION

→ GRATUITÉ DES FRAIS D'INSCRIPTION
À LA SÉLECTION

PLUS
D'INFOS



¹ DANS LE CONTEXTE EXCEPTIONNEL DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19, LA SÉLECTION EST EFFECTUÉE PAR LE SEUL EXAMEN DU DOSSIER, UNIQUEMENT POUR LES RENTRÉES DE SEPTEMBRE 2020 ET JANVIER 2021.